

## LES ANTI-VITAMINES K

### ✓ QU'EST-CE QU'UN ANTIVITAMINE K (A.V.K) ?

C'est un anticoagulant oral, c'est-à-dire un médicament qui permet de fluidifier le sang. Les médicaments les plus utilisés sont PREVISCAN ou bien COUMADINE.

### ✓ POURQUOI VOUS A-T-ON PRESCRIT UN A.V.K ?

- Un A.V.K. agit dans le but de prévenir la formation de caillots sanguins.
- Il est prescrit dans le traitement :
  - Des thromboses veineuses (phlébite),
  - Des embolies pulmonaires,
  - De certains troubles du rythme,
  - Des insuffisances cardiaques
  - Et/ou suite à une chirurgie cardiaque, avec remplacement de valve par prothèse mécanique.

### **1. DEROULEMENT :**

---

### ✓ QUELLE EST LA SURVEILLANCE D'UN TRAITEMENT PAR A.V.K ?

- Ce médicament agit sur les différents facteurs de la coagulation.
- Son action n'est donc pas immédiate.
- Elle ne débute qu'un ou deux jours après la première prise, et inversement, elle dure plusieurs jours après l'arrêt du traitement.

### **Surveillance biologique**

La surveillance biologique permet de vérifier, si la dose d'A.V.K est adaptée et donc efficace. Cette surveillance régulière s'appelle I.N.R (prise de sang qui contrôle l'indice de coagulation).

### ✓ **L'I.N.R**

Chez le sujet normal, l'I.N.R est égal à 1.

Sous traitement A.V.K, le médecin fixera votre zone thérapeutique, par rapport à votre pathologie traitée.

En règle générale, cette zone se situe entre 2 et 3.

## ✓ Rythme de surveillance

Une prise de sang, pour contrôle de l'I.N.R, est faite 2 à 3 fois par semaine, au début du traitement.

Puis la surveillance est espacée quand l'I.N.R s'équilibre et atteint la zone thérapeutique voulue. La dose d'A.V.K est adaptée par votre médecin traitant.

## Surveillance personnelle

Les traitements anticoagulants fluidifient le sang, s'il y a un surdosage, ils peuvent entraîner des saignements plus ou moins importants :

- De nez,
- Des gencives,
- Dans les selles (couleur noires),
- Dans les urines,
- Et la formation d'hématomes...

—————> **DANS UNE DE CES SITUATIONS, CONTACTER VOTRE MEDECIN TRAITANT**

## CONSEILS AUX PERSONNES SOUS TRAITEMENT PAR ANTIVITAMINES K

- Vous devez prendre votre médicament **tous les jours, à heure fixe** ( de préférence le soir pour adapter la dose en fonction de l'I.N.R du matin)
- Vous avez oublié de prendre votre médicament :  
**ne doubler pas la dose à la prise suivante**
- Vous ne devez :  
**ni augmenter,**  
**ni diminuer,**  
**ni arrêter** le traitement sans prévenir le médecin
- Vous devez **tenir à jour votre carnet** de traitement, et l'avoir toujours sur vous.
- vous devez **prévenir tous professionnels de la santé** (pédicure, infirmière, dentiste,...) de la prise d'A.V.K.
- Vous devez **avertir** votre médecin de **tout évènement** survenant pendant la période du traitement tel qu'une grossesse, des problèmes rénaux, hépatiques ou encore digestifs.
- Vous **ne devez pas prendre**, sans l'avis de votre médecin, **des médicaments** qui peuvent modifier les effets de l'anticoagulant, en particulier, l'aspirine, les anti-inflammatoires, les somnifères, les sédatifs et l'huile de paraffine.
- Vous devez **éviter l'abus d'aliments riches en vitamines K**, par exemple :  
Le chou (toutes variétés), les épinards, les asperges, les haricots verts, les abats ou encore le thé vert.  
Ces aliments diminuent l'effet de l'anticoagulant.

**QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES SUR  
LES ANTIVITAMINES K**

Plusieurs réponses sont possibles

1) **Qu'est ce qu'un ANTIVITAMINE K ?**

2) **Dans quels cas, un traitement Antivitamine K est donné ?**

- Chez les personnes porteuses d'une valve cardiaque
- Après une opération des varices
- Après plusieurs phlébites
- En cas d'hypertension artérielle

3) **Quelle est la surveillance biologique d'un Antivitamine K ?**

- L' I.N.R
- Le T.C.A
- La N.F.S

4) **Quelle est votre zone thérapeutique ?**

5) **Quelle est la fréquence des surveillances biologiques quand le traitement est équilibré ?**

- Toutes les semaines
- Tous les mois
- Tous les ans

6) **Quels aliments faut-il éviter de manger trop souvent ?**

- Brocolis
- Choucroute
- Pommes de terre
- Laitue
- Epinards
- Chocolat

7) **Quels signes doivent vous faire consulter votre médecin ?**

8) **Faut-il avertir les professionnels de la Santé, hormis votre médecin traitant, que vous prenez un traitement antivitamine K ?**

- Oui
- Non